



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 20 septembre 2016

Center Parcs les collectivités au chevet du malade ?

Pierre & Vacances rencontre ce jeudi 22 septembre à Lons le Saunier, les présidents des départements du Jura et de Saône et Loire, les représentants du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté, les Préfets départementaux et de région pour faire le point sur les projets de Center Parcs à Poligny (39) et au Rousset (71). Les protecteurs de l'environnement entendent réaffirmer leur opposition à ces résidences et équipements de loisirs très destructeurs d'espaces naturels, grands consommateurs d'eau et d'énergie.

Un modèle économique en crise

Pierre & Vacances est enlisé dans les difficultés financières depuis la crise de 2008. Le taux d'occupation est en baisse et les petits propriétaires investisseurs en sont les premières victimes, avec des propositions de renouvellement des contrats de gestion locative indécentes au regard des promesses (à titre d'exemple, ce sont quelques 430 propriétaires de cottages du Center Parc du Lac de l'Ailette (Aisne) qui sont aujourd'hui en conflit ouvert avec le promoteur). Des difficultés prévisibles au vu du montage financier, qui permet à Pierre & Vacances de prendre en otage tous les investisseurs. Seul le développement de nouveaux projets permettrait au promoteur d'espérer drainer de nouveaux financements. En Bourgogne Franche-Comté, c'est à minima 73 millions d'euros d'argent public qu'il sollicite auprès des collectivités locales pour assurer le portage des équipements coûteux des deux Center Parcs en projet, telles que les bulles tropicales - chauffées à 29° toute l'année (!)- ou les voiries et réseaux (électricité, téléphonie, eau, assainissement ...).

Ne plus financer de mauvais projets

Au-delà des nombreux enjeux environnementaux sur ces dossiers, il y a aujourd'hui une mobilisation forte pour décrier un modèle dépassé. En ce qui concerne leur image, Région et départements se fourvoieraient dans ce contexte d'atteintes à l'environnement et de manipulation de l'épargnant et commettraient une erreur stratégique en terme financier, de crédibilité politique, de choix d'orientation. Le promoteur doit être renvoyé à la résolution de ses propres problèmes internes de gestion, de restructuration et de management.

Michel Dubromel, Vice-Président de FNE : «*Un projet de center parcs ne doit pas se faire n'importe où, ni n'importe comment ... En tous cas certainement pas au détriment de zones naturelles et en particulier de zones humides ou de milieux karstiques très vulnérables. Tous les projets de Pierre & Vacances sont concernés, car en contradiction avec les engagements de la France pendant la COP 21. L'exemple de Roybon est emblématique : après les deux projets en région Bourgogne Franche-Comté, c'est le prochain projet à abandonner !* »

Contact presse :

FNE Franche-Comté (Pascal Blain) : 06 69 79 04 06

FNE Bourgogne : 06 16 94 82 46

FNE : Benoît Hartmann, porte-parole : 06 87 70 41

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).

AGISSEZ AVEC NOUS. REJOIGNEZ-NOUS SUR FNE.ASSO.FR